

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE LUNDI 1^{ER} OCTOBRE 2012 À LA SALLE JOSEPH-PELLETIER, SITUÉE AU 150, RUE SAINT-JOSEPH À SQUATEC.

Sont présents : M. André Chouinard, maire
M^{mes} Juliette Côté, conseillère
Suzanne Ouellet, conseillère
Chantal Pelletier, conseillère
MM. Gilbert Morneau, conseiller
Francis Pelletier, conseiller
Est absent : M. Raymond Malenfant, conseiller

Les membres présents forment le quorum.

Danielle Albert, directrice générale, est aussi présente.

OUVERTURE

La séance est ouverte à 19 h 30 par André Chouinard.

RÉSOLUTION N^o 2012-10-192

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur la proposition de Juliette Côté, il est résolu que l'ordre du jour soit adopté. Il est de plus résolu de laisser ouvert le point « Autres sujets ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

RÉSOLUTION N^o 2012-10-193

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 SEPTEMBRE 2012

Sur la proposition de Suzanne Ouellet, il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 septembre 2012 dans sa forme et teneur.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

RÉSOLUTION N^o 2012-10-194

APPROBATION DES COMPTES

Sur la proposition de Suzanne Ouellet, il est résolu que les comptes totalisant 293 511,06 \$ dont le détail apparaît à l'annexe 10-2012 soient approuvés. Le certificat de disponibilité de crédits est classé sous la cote 204-101.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

CORRESPONDANCE

Monsieur le Maire fait lecture du résumé de la correspondance.

À propos de la demande d'asphaltage de sept (7) résidents du chemin du rang 7 Ouest, monsieur Chouinard indique que la demande sera étudiée dans le cadre du processus budgétaire et comme des travaux importants sont déjà prévus pour l'exercice 2013, la réalisation de ce projet pourrait être planifiée pour l'exercice 2014.

AVIS DE MOTION – PROJET DE RÈGLEMENT # 316 RELATIF AU CODE DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Chantal Pelletier, conseillère, donne avis de la présentation lors d'une prochaine séance du conseil, d'un projet de règlement établissant un code d'éthique et de déontologie pour les employés municipaux.

Monsieur le Maire résume le projet de règlement qui devrait être adopté à la séance ordinaire de novembre et mentionne que tous les employés seront rencontrés et informés du contenu du code et de ses exigences.

AVIS DE MOTION – PROJET DE RÈGLEMENT # 317 ABROGEANT LE RÈGLEMENT # 315

Francis Pelletier, conseiller, donne avis de la présentation lors d'une prochaine séance du conseil, d'un projet de règlement ayant pour objet l'abrogation du règlement # 315 en raison d'une erreur de procédure.

AVIS DE MOTION – PROJET DE RÈGLEMENT # 318 MODIFIANT À NOUVEAU LE RÈGLEMENT DE ZONAGE # 160

Juliette Côté, conseillère, donne avis de la présentation lors d'une prochaine séance du conseil, d'un projet de règlement modifiant à nouveau le règlement de zonage # 160 et portant sur les objets suivants : mise en place d'un bâtiment accessoire durant la construction d'une résidence, modification d'une zone résidentielle, changement du caractère d'une partie de la zone Ea.10, création d'une nouvelle zone où seront permis les camps de chasse, ajout de deux nouveaux types d'habitation dans la zone Re.1, ajout de types de bâtiments accessoires sur l'ensemble du territoire, modification de la période durant laquelle les abris d'automobile temporaires sont permis.

RÉSOLUTION N° 2012-10-195

CHOIX DE LA DATE DE LA SÉANCE POUR L'ÉTUDE DE DEUX DEMANDES DÉROGATION MINEURE

Sur la proposition de Francis Pelletier, il est résolu de fixer au lundi 5 novembre 2012, la date pour l'étude des demandes de dérogation mineure # 2012-06 et 2012-07. La première concerne la propriété sise au 365, 1^{er} et 2^e rang Ouest alors que la seconde concerne la propriété du 17, rue Saint-Jean. Les citoyens intéressés seront entendus lors de cette séance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

RÉSOLUTION N° 2012-10-196

EMBAUCHE DU PERSONNEL – PÉRIODE HIVERNALE

Sur la proposition de Gilbert Morneau, il est résolu de rappeler au travail monsieur Alain Briand à titre d'opérateur pour la saison hivernale 2012-2013. Les conditions de travail sont les mêmes que celles de la saison précédente. Il est de plus résolu de procéder à l'embauche de monsieur Francis St-Pierre à titre d'opérateur pour la saison hivernale 2012-2013. La semaine normale de travail est de 40 heures et le salaire est celui établi à la grille salariale 2012. La période de probation est de six (6) mois. Ces employés débiteront au moment où le directeur des travaux publics le jugera opportun.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

RÉSOLUTION N° 2012-10-197

ENTÉRINEMENT DE L'EMBAUCHE DE MONSIEUR FERNAND FORTIN - OPÉRATEUR

Sur la proposition de Juliette Côté, il est résolu d'entériner l'embauche de monsieur Fernand Fortin, opérateur, sur une base temporaire. Le travail consistait à empiler l'abrasif dans l'entrepôt. Cinquante-cinq heures ont été nécessaires pour réaliser le travail. Le salaire versé est celui prévu à la grille salariale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

RÉSOLUTION N° 2012-10-197

PERMANENCE DE L'INSPECTRICE EN BÂTIMENT ET EN URBANISME

Considérant que la période de probation de six mois est maintenant écoulée.

Considérant les résultats de l'évaluation de madame Nancy Morin, inspectrice en bâtiment et en urbanisme.

Sur la proposition de Suzanne Ouellet, il est résolu d'accorder la permanence à madame Morin.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

RÉSOLUTION N° 2012-10-198

APPROBATION DU BUDGET 2013 DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DU TÉMISCOUATA

Sur la proposition de Gilbert Morneau, il est résolu d'approuver les prévisions budgétaires 2013 de la Régie intermunicipale des déchets du Témiscouata, telles que présentées. Les quotes-parts pour notre municipalité s'élèvent à 111 910,84 \$ alors que pour 2012, elles étaient de 129 693,92 \$; il s'agit donc d'une diminution de l'ordre de près de 14 %.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

RÉSOLUTION N° 2012-10-199

APPROBATION DU BUDGET D'HONORAIRES PROFESSIONNELS - BPR

Sur la proposition de Suzanne Ouellet, il est proposé d'approuver le budget d'honoraires professionnels de BPR pour la mise à jour du plan d'intervention et la demande d'aide financière PIQM-conduites. Ces activités concernent le remplacement des services des rues du Lac et de la Plage.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

RÉSOLUTION N° 2012-10-200

MANDAT À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE – APPEL D'OFFRES POUR LES PRODUITS PÉTROLIERS – EXERCICE 2013

Sur la proposition de Francis Pelletier, il est résolu de mandater la directrice générale pour qu'elle procède à l'appel d'offres en vue de la fourniture et de la livraison des produits pétroliers pour l'exercice 2013.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

RÉSOLUTION N° 2012-10-201

DISPOSITION DU CAMION # 02 ET DES ÉQUIPEMENTS AINSI QUE DU CAMION CITERNE 1982

Sur la proposition de Gilbert Morneau, il est résolu de mettre en vente le camion 10 roues portant le numéro 02 et ses équipements ainsi que le camion citerne 1982. L'annonce sera publiée dans le public et dans une revue spécialisée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

RÉSOLUTION N° 2012-10-202

ACHAT DE BILLETS POUR LE GALA DE L'ENTREPRISE

Sur la proposition de Francis Pelletier, il est résolu d'acheter trois (3) billets pour assister au Gala de l'entreprise qui aura lieu à l'école Vallée-des-Lacs le samedi 20 octobre 2012. Les billets seront remis à Juliette Côté, conseillère, Raymond Malenfant et Gilbert Morneau, conseillers. Le coût unitaire des billets est de 75 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

CONSEIL DES MAIRES – SÉANCE DU 10 SEPTEMBRE 2012

Les membres du conseil ont reçu copie du résumé de la séance du conseil des maires du 10 septembre 2012. Il est classé sous la cote 114-240.

RAPPORT DES COMITÉS

Les élus résument les différentes activités auxquelles ils ont participé au cours du dernier mois dans le cadre des réunions des comités dont ils sont membres.

RÉSOLUTION N° 2012-10-203

POSTE À COMBLER AU COMITÉ ADMINISTRATIF DU TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF

Sur la proposition de Chantal Pelletier, il est résolu de déléguer Juliette Côté au poste # 3 du comité administratif du Transport adapté et collectif Roulami de la MRC de Témiscouata.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

RÉSOLUTION N° 2012-10-204

CONDOLÉANCES À RAYMOND MALENFANT

Sur la proposition d'André Chouinard, les membres du conseil municipal offrent leurs condoléances à Raymond Malenfant et à sa famille suite au décès de l'un de ses beaux-frères.

Adoptée à l'unanimité.

Je, Danielle Albert, directrice générale, certifie que les crédits nécessaires au paiement des dépenses réalisées et engagées dont il est fait mention dans le présent procès-verbal sont disponibles.

Danielle Albert, directrice générale

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire répond aux questions des personnes présentes dans l'assemblée.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 20 h 30.

Je, André Chouinard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Maire

Directrice générale